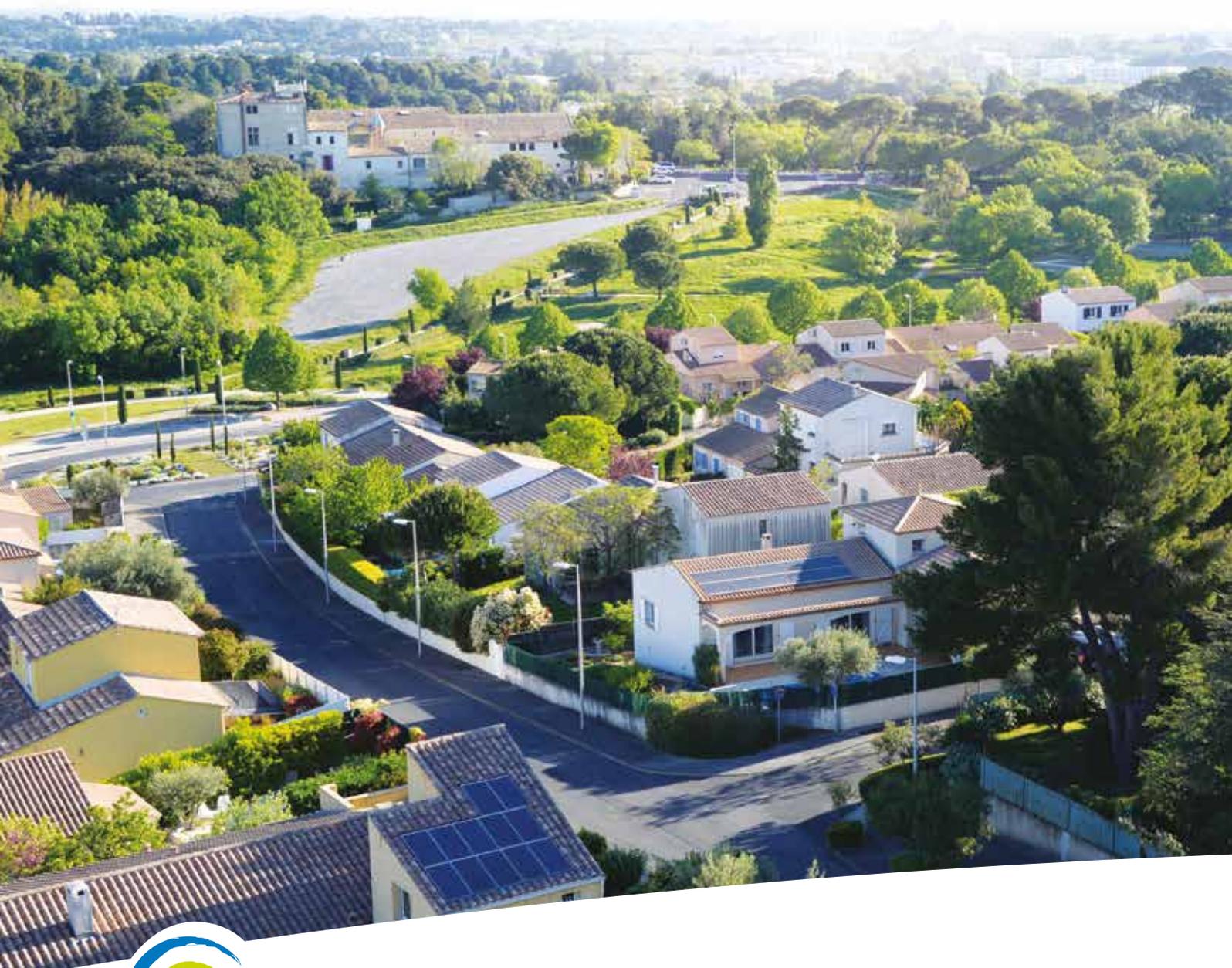


BILAN DE MI-MANDAT 2014-2017

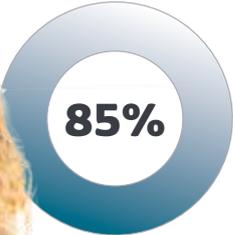


Entretien avec ISABELLE GUIRAUD, MAIRE



Pourquoi un bilan de mi-mandat ?

Il est primordial de rendre compte aux Védasiens de l'action menée par les élus. J'ai été réélue maire le 5 avril 2014, il est normal de montrer ce qui a déjà été fait. Je me suis présentée dans une démarche de vérité : je reste dans cette optique. Je fais ce que j'ai dit, je dis ce que j'ai fait. Et je n'ai pas à rougir ni à me cacher.



85%

DES ENGAGEMENTS
DE CAMPAGNE
ONT DÉJÀ ÉTÉ
RÉALISÉS !

Quel bilan tirez-vous de ces trois années ?

Sur de très nombreux points, je ne peux qu'être satisfaite : 85% des engagements que j'avais pris lors de la campagne sont d'ores et déjà réalisés ! Mon programme était réaliste et mes promesses n'étaient pas des promesses en l'air.

Sur les 15% restants, certaines réalisations sont en cours d'études. Quelques unes ont été abandonnées pour des raisons qui peuvent être d'ordre techniques, budgétaires ou liées à d'autres institutions. Le gymnase près de Louise Michel ne se fera pas car nous allons construire un quatrième groupe scolaire. Le lancement de cet équipement important était au départ programmé vers 2021. Mais la densification permise par la loi Alur dans l'habitat résidentiel a entraîné une augmentation sensible de la population. Nous avons dû réagir vite.

La Ville a connu un véritable bouleversement institutionnel avec la création de la Métropole le 1^{er} janvier 2015. Un peu plus de deux ans après, comment se passe le partage des compétences ?

Il faut distinguer deux choses : le pouvoir de décision et la réalisation concrète de ce qui a été décidé. Sur le premier point, la commune a gardé sa souveraineté. C'est important de le rappeler. Nous n'avons pas été mangés par la Métropole comme certains le craignaient. Le pacte de confiance nous permet de garder la main sur ce qui se fait chez nous, notamment en matière de voirie pour laquelle les élus locaux décident des aménagements à faire.

Parallèlement, il est clair que certaines procédures prennent plus de temps que lorsque nous les gérons nous-mêmes. Nous faisons pression pour améliorer la réactivité de la Métropole. Parfois, nous y arrivons. Parfois, nous avons moins de succès. La Métropole est jeune et l'amélioration du fonctionnement se fera au fur et à mesure des années de son existence.

Beaucoup de communes souffrent des baisses répétées des dotations de l'État. Qu'en est-il ici ?

Avec 2 millions d'euros de moins de la part de l'Etat depuis 2014, il a forcément fallu s'adapter promptement et de manière efficace. Il était hors de question d'augmenter les impôts ou de creuser la dette.

Dès 2014, nous avons lancé un dialogue de gestion avec l'ensemble des services pour optimiser l'ensemble de nos services publics.

Nous avons aussi maîtrisé l'action municipale en privilégiant des projets pragmatiques et pratiques. Les réalisations tape-à-l'oeil, c'est certes joli mais ce n'est plus possible. Simple, pratique, efficace : voilà notre ligne de conduite.

Enfin, nous avons inventé de nouvelles solutions. Nous sommes allés chercher des partenaires et des mécènes pour maintenir le festival de rues Festin de pierres. Nous avons conclu un marché public assez atypique de conception-réalisation pour le prochain groupe scolaire, ce qui en a réduit considérablement le coût.

Le visage de Saint Jean de Védas a changé en trois ans.

Oui, notre ville est en pleine mutation. En supprimant les coefficients d'occupation des sols et les surfaces minimales pour construire, la loi Alur voulait lutter contre l'étalement urbain. Mais l'effet que l'on constate est la construction d'immeubles dans des zones jusqu'alors pavillonnaires.

Pour lutter contre cette densification, la municipalité avait deux choix.

Faire semblant de combattre en refusant de signer les permis de construire sans raison légale puis -dans tous les cas- perdre devant le tribunal administratif.

Ou négocier avec les promoteurs pour limiter la taille des projets. C'est la deuxième option qui a été choisie car je préfère agir concrètement plutôt que faire semblant ! C'est pour cette raison qu'une modification du PLU est en cours d'enquête publique afin d'apporter toutes les contraintes légalement possibles à la densification de nos zones résidentielles.

Mais l'évolution de la ville, c'est aussi l'arrivée d'une clinique et d'un pôle de consultation en 2019. C'est l'aménagement de la Plaine de la Capoulière avec la création de jardins familiaux et des espaces de jeux pour les enfants. C'est un nouveau quartier avec des services et des structures utiles à tous les habitants.

Quelle est l'ambiance au sein de la Mairie ?

Ces trois années de mandat n'ont bien entendu rien à voir avec mon mandat précédent ! Après avoir eu pendant des années une image catastrophique dans le bassin montpellierain, l'exercice démocratique est désormais apaisé et nous travaillons sereinement.

J'ai une équipe solidaire qui s'implique dans ses missions avec enthousiasme et énergie. Il suffit de regarder tout ce que nous avons accompli en trois ans pour comprendre que les élus sont unis et avancent ensemble !

L'adoption d'un nouveau règlement intérieur en juillet 2015 a été impopulaire auprès d'une partie des agents. C'est un effort que nous leur avons demandé pour respecter les évolutions légales et réglementaires et les contraintes sur les finances publiques. Les conditions d'emploi restent néanmoins très bonnes quand on regarde les évolutions de carrière, la sécurité de l'emploi ou le niveau des primes.

Mais je ne voudrais surtout pas circonscrire le lien entre élus et agents à ce règlement intérieur. Car si nous avons réussi à atteindre 85% des engagements de campagne réalisés, c'est grâce aux services de la Mairie ! Tous les jours, les 240 agents travaillent pour assurer des services publics de qualité. Je les ai toujours remerciés et félicités pour leur action au quotidien et je continuerai de le faire.

Agents et élus doivent fonctionner ensemble. Et au vu des résultats, je pense que tout le monde conviendra que cela marche.

Encore trois ans de mandat. Que va-t-il se passer dans les années qui viennent ?

Notre ville avance et -malgré les pièges tendus par les lois de finances successives et la loi Alur- nous mettons tout en oeuvre pour lui assurer une évolution positive.

Des événements exceptionnels pour Saint Jean de Védas vont se produire dans les années qui viennent. Je pense à l'ouverture du boulevard urbain sur l'ancienne autoroute A9 dans les prochaines semaines. Je pense aussi à l'arrivée de la clinique Saint Jean, du pôle de consultation et d'un nouveau groupe scolaire en 2019. Je pense aux premiers travaux du contournement ouest de Montpellier qui pourraient débiter en 2020.

Que ce soit sur ces projets d'ampleur ou sur des projets plus modestes mais d'importance pour le quotidien des Védasiens comme la rénovation de la salle des Granges, mon équipe et moi continuerons sans relâche pour faire avancer Saint Jean de Védas.

”

Quels projets pour 2017-2020 ?

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

16 MAI / 18H30

SALLE DES GRANGES

« Notre priorité est d'assurer l'accueil et les bonnes conditions de la scolarisation des petits Védasiens. Cela passe par l'équipement de nouvelles classes et bien entendu la construction du quatrième groupe scolaire. La qualité du périscolaire est aussi primordiale. D'où un investissement important avec la création d'un bâtiment dédié sur le groupe Louise Michel ainsi que des moyens humains déployés en nombre et en compétence. »



CORINE MASANET
MAIRE ADJOINT À L'ÉDUCATION

« Nous mettons tout en œuvre pour assurer une continuité éducative entre toutes les structures de la Ville et pour tous les âges de l'enfance. Accompagner l'enfant et ses parents dans le temps, minimiser les ruptures, structurer l'action de la Ville au niveau de l'éducation des enfants permettent la construction d'un citoyen averti. C'est là tout le sens de notre démarche. »



PAUL DE BOISGELIN
MAIRE ADJOINT À L'ENFANCE
ET À LA JEUNESSE

ENFANCE ET JEUNESSE

✓ **Construction** D'UN BÂTIMENT DÉDIÉ AU TEMPS PÉRISCOLAIRE À LOUISE MICHEL

La réforme des rythmes scolaires a fait augmenter sensiblement le nombre d'enfants fréquentant les activités périscolaires. Il devenait alors obligatoire de construire un nouveau bâtiment pour les accueillir de manière optimale. Avec une grande salle polyvalente, un espace temps calme et une salle de repos, le tout associé à un grand espace terrasse, le nouveau local ALP de Louise Michel est un équipement au top pour les petits Védasiens !

✓ **Nouvel espace** DE RESTAURATION À RENÉ CASSIN

Une cantine toute neuve et conforme à toutes les réglementations accueille les enfants de la maternelle et de l'élémentaire depuis avril 2015.

✓ **Lancement** DU QUATRIÈME GROUPE SCOLAIRE

Douze classes pour plus de 300 enfants, le quatrième groupe scolaire de la ville est en marche ! Les marchés publics sont signés et les permis seront déposés d'ici la fin du printemps 2017. La création de ce groupe scolaire -non programmé en début de mandat- a été avancée suite à la densification de la commune entraînée par la loi Alur. Ouverture en septembre 2019.

✓ **Extension** ET MISE AUX NORMES DE LA CRÈCHE

Les locaux de la Maison de la petite enfance ont été mis aux normes d'accessibilité. Les parties dédiées au personnel ont été agrandies.



4^e GROUPE SCOLAIRE



RENÉ CASSIN

✓ CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PASSERELLE À LOUISE MICHEL
 Quel que soit le niveau de scolarisation de l'élève, l'entrée se fait depuis 2015 par une pièce centrale. Plus pratique mais aussi conforme aux exigences du plan de mise en sûreté édicté par l'Etat.

✓ REMPLACEMENT DE JEUX DANS LES COURS D'ÉCOLE
 Afin de toujours garantir la sécurité (et l'amusement !) des enfants, la Ville a renouvelé les jeux présents dans les cours des écoles maternelles des Escholiers et de Louise Michel.

✓ RÉNOVATION DES SANITAIRES PRIMAIRES ET MATERNELLES DE RENÉ CASSIN

✓ SÉCURISATION DE LA COUR DE RÉCRÉATION À LOUISE MICHEL

✓ EQUIPEMENT POUR LA CANTINE DES ESCHOLIERS

✓ AMÉLIORATION DE L'ACOUSTIQUE DANS LES ESPACES DE RESTAURATION

✓ INFORMATIQUE : CLASSES MOBILES
 Chaque école élémentaire publique dispose depuis mars 2015 d'ordinateurs portables organisés sous la forme de valises transportables.

✓ RÉNOVATION COMPLÈTE DE L'AIRE DE JEUX TERRAL
 Les travaux ont commencé début mars.

✓ ACCESSIBILITÉ PERSONNES MOBILITÉS RÉDUITES POUR L'AIRE DE JEUX RENÉ CASSIN

✓ RESTAURATION SCOLAIRE : PRIVILÉGIER LE LOCAL
 Le cahier des charges du marché public de la restauration scolaire et périscolaire prévoit de privilégier les producteurs locaux.

✓ NOUVELLE TARIFICATION liée au quotient familial ville pour la restauration scolaire et périscolaire

✓ STRUCTURATION DU PÉRISCOLAIRE
 La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a entraîné un certain nombre d'obligations pour la commune. Afin d'assurer la meilleure qualité d'accueil pour les enfants, la Ville a procédé au recrutement de directeurs pour chaque ALP de chaque groupe scolaire.

✓ ACTIONS CULTURELLES
 Toutes les classes de toutes les écoles vont désormais assister à un spectacle au Chai du Terral. Une ouverture culturelle qui se poursuit après qu'un parcours « jeune spectateur » ait été créé par une collaboration entre le Centre jeunesse et le théâtre de la Ville. Des ateliers théâtre à destination des collégiens ponctuent le dispositif.

✗ PROJET ABANDONNÉ : POURQUOI ?
 CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX À L'ORTET

Annoncée dans les engagements de campagne, il a été jugé préférable de suspendre cette création. La réhabilitation complète de la place de l'Ortet sera en effet nécessaire dans les années à venir.



CRÈCHE

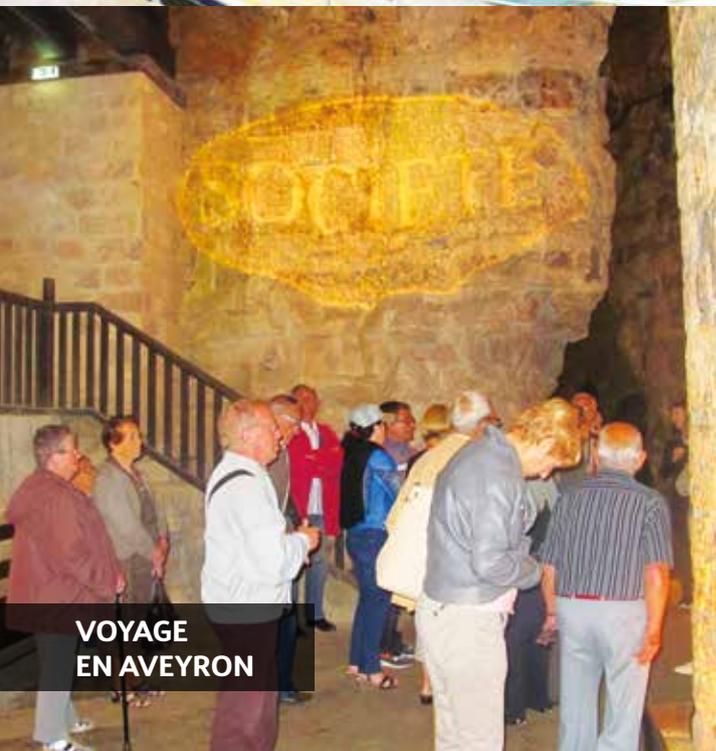


ALP LOUISE MICHEL

SENIORS



VOYAGE SUR LE
CANAL DU MIDI



VOYAGE
EN AVEYRON



REPAS
DES AÎNÉS

« Nous organisons des manifestations spécialement dédiées aux seniors pour développer et entretenir au maximum le lien social. Des actions spécifiques sont également menées pour leur permettre de mener une vie active et faciliter leur quotidien. »



ARLETTE VESSIOT

MAIRE ADJOINT À L'ACTION SOCIALE
ET À LA SOLIDARITÉ

✓ Des sorties POUR TOUS LES GOÛTS

Chaque année, la Ville propose des événements à ses seniors : voyage en juin, concert d'automne, repas de Noël. Sans compter les différentes rencontres intergénérationnelles telles que la semaine bleue.

✓ PARUTION D'UN GUIDE SENIOR
Afin d'aider les seniors et leur entourage dans leur recherche d'informations, de services ou d'activités, la Ville a édité un guide complet.

✓ LE TRANSPORT ADAPTÉ
REPRIS EN RÉGIE MUNICIPALE
Pour lutter contre l'isolement, le service de transport adapté est accessible aux plus de 66 ans ou aux titulaires d'une carte d'invalidité.

✓ ATELIERS MÉMOIRE
Devant le succès rencontré (tous les ateliers affichent complet dès l'ouverture des inscriptions !), la Ville a accru sa participation financière pour proposer de nouvelles sessions.

SÉCURITÉ

« *Le bon équilibre entre prévention, dissuasion et répression est obligatoire pour assurer une qualité de vie aux Védasiens. Notre action au quotidien vise ainsi à lutter contre la délinquance et à agir pour préserver la tranquillité publique et la sécurité des biens et des personnes.* »



DIDIER MERLIN

PREMIER ADJOINT
EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ

✓ EXTENSION DE LA *vidéo protection*

La Ville dispose actuellement de 14 caméras couvrant dix zones de la commune. Une étude technique vient d'être achevée pour étendre ce réseau de vidéo protection à une vingtaine de zones supplémentaires d'ici peu.

✓ *Prévention* AUPRÈS DES ENFANTS

La Police municipale intervient désormais dans toutes les écoles de la ville pour mener des actions de prévention : sécurité routière (cyclistes et piétons) ou encore internet et vie virtuelle. Pour des apprentissages pratiques, la Ville a créé une piste d'entraînement à l'Espace de la Parre.

✓ *Plan communal* DE SAUVEGARDE

Document opérationnel destiné à aider la commune dans le cadre de la survenue d'un accident majeur, le Plan communal de sauvegarde a été élaboré en 2014. Il a été activé plusieurs fois lors d'épisodes d'inondation et a permis une organisation rapide des secours, l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence, la fermeture de certains services publics, etc.



ENTRETIEN DES BERGES DE LA MOSSON ET DU RIEUCOULON

Chaque année, la Ville effectue pour plus de 60 000 € de travaux d'entretien pour diminuer le risque d'inondation.



UN POLICIER MUNICIPAL SUPPLÉMENTAIRE RECRUTÉ EN 2014



PARTICIPATION AU DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS



PLAN COMMUNAL
DE SAUVEGARDE



ENTRETIEN
DES BERGES



PRÉVENTION
AUPRÈS DES ENFANTS



AMÉNAGEMENT DU PATIO
DE LA MÉDIATHÈQUE

CULTURE ET FESTIVITÉS



FESTIN
DE PIERRES



Saint Jean de Védas est -en dehors de Montpellier- la Ville de la Métropole qui consacre la part la plus importante de son budget à la culture. Nous sommes la seule ville à disposer à la fois d'un théâtre, d'un festival de rue, d'une médiathèque, d'une école de musique et d'une école d'arts plastiques ! La culture pour tous et pour tous les goûts, voilà ce qui guide et guidera toujours notre action.»



MARIE-LAURE OMS

MAIRE ADJOINT À LA CULTURE



Aménagement DU PATIO DE LA MÉDIATHÈQUE

Le patio possédait un potentiel important pour organiser des événements et des animations du printemps à l'automne. Pour en profiter, la Ville a procédé à des travaux d'aménagement en 2015.



AMÉNAGEMENT D'UNE GALERIE D'EXPOSITION AU CHAI

Arts de la scène et arts plastiques sont désormais liés grâce à la rénovation de la galerie au sein du Chai du Terral. Elle accueille des expositions d'art contemporain d'artistes professionnels mais aussi amateurs locaux.



LANCEMENT DES ÉTUDES POUR LA RÉNOVATION COMPLÈTE DE LA SALLE DES GRANGES

Décalée pour des raisons budgétaires, la rénovation de la salle des Granges est en cours de définition.



DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Depuis le début de l'année, elle est devenue Ecole associée au Conservatoire Montpellier 3M. L'école a aussi participé à la création de l'ensemble orchestral Arc'O.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

L'opération Juin au Terral est reconduite chaque année. Les associations bénéficient ainsi de conditions professionnelles pour leurs spectacles et événements de fin d'année.



FESTIN DE *Pierres*

Événement culturel gratuit phare de la Ville, le festival de rues a été sauvé par la mise en place de mécénat et de partenariat pour financer l'édition 2017. Programmation artistique et coordination restent bien entendu municipaux à 100%.



CHAI DU TERRAL : ARTS MIXTES ET CULTURES CROISÉES

Plus de 6 000 spectateurs assistent chaque année aux spectacles ! Grands artistes internationaux comme compagnies locales se succèdent au cours de la saison.



FESTIVITÉS : CINQ TEMPS FORTS

Pour des raisons budgétaires et plutôt que de saupoudrer sur une multitude d'événements, la municipalité a fait le choix de concentrer les festivités sur cinq temps forts : le carnaval, la fête de la Saint Jean, le 14 juillet, la fête de la courge et le marché de Noël.



PROJET ABANDONNÉ : POURQUOI ? COURS D'HISTOIRE DE L'ART

Suite à la démarche d'optimisation des services publics, il a été décidé pour des raisons budgétaires de replacer l'école d'arts plastiques dans sa mission essentielle d'enseignement pratique. Les cours d'histoire de l'art ont donc été supprimés.



Notre ville possède de nombreuses associations motivées et impliquées dans la vie locale. Nous les accompagnons dans leurs pratiques par de l'investissement matériel, des formations et bien entendu des subventions.»



ISABELLE FASSIO
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE AUX SPORTS



TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU STADE

Etienne Vidal

Le grand terrain stabilisé a été entièrement transformé avec un gazon synthétique de dernière génération.



REMISE À NEUF DU PLATEAU SPORTIF

de la Parre

Très utilisés par les collégiens et les écoliers, les terrains de hand et de basket ont entièrement été remis à neuf durant l'été 2015.

SPORTS ET ASSOCIATIONS



**REMISE À NEUF DU PLATEAU
SPORTIF DE LA PARRE**



TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU STADE ETIENNE VIDAL



CRÉATION D'UN GUIDE DES ASSOCIATIONS

La centaine d'associations de la ville méritait d'être mise en lumière à la hauteur de leur action sur le territoire. Depuis 2015, un guide spécifique leur est donc consacré.



AMÉLIORATIONS AU GYMNASE MIRALLÈS

Changement des plexiglas pour une meilleure luminosité, création d'une rampe d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



CRÉATION D'UN ESPACE VTT AU COMPLEXE ETIENNE VIDAL



RÉNOVATION PROGRESSIVE DES COURTS DE TENNIS



MATÉRIEL POUR LES ASSOCIATIONS

Matériel de gymnastique, tapis de karaté, pare-ballons, panneau de chronométrage... tout ce qu'il faut pour le bon fonctionnement des associations sportives !



MISE EN PLACE DE PANNEAUX NUMÉRIQUES D'INFORMATIONS

La ville compte désormais trois panneaux lumineux d'information situés sur des sites très passants. Ils sont ouverts aux messages des associations qui en font la demande.



FORMATIONS

De nombreuses sessions de formation ont été proposées gratuitement aux associations : premiers secours, utilisation d'un défibrillateur automatique, cycle d'initiation et de perfectionnement au portage de projet...



RÉVISION DES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Les subventions ont été scindées en deux enveloppes. Une qui concerne les activités associatives courantes et une autre enveloppe qui permet d'aider des projets particuliers et exceptionnels.



AMPLIFICATION DE LA DÉMARCHE « VILLE VIVEZ BOUGEZ »



PROJET ABANDONNÉ : POURQUOI ? GYMNASE PRÈS DE LOUISE MICHEL

La construction d'un gymnase à proximité de l'école Louise Michel ne se fera pas d'ici la fin du mandat. La densification de la commune dans les zones résidentielles -non voulue par la municipalité mais imposée par la loi Alur- nécessite de construire un nouveau groupe scolaire. Il était impossible pour des questions budgétaires de réaliser les deux projets.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Le Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires a été lancé en 2013. Sujet important pour la municipalité, les objectifs ont été atteints avec trois ans d'avance en 2017 ! Cette démarche en avance sur les obligations réglementaires montre notre attachement à faire de Saint Jean de Védas un territoire sain et agréable. Nos efforts en matière de développement durable se traduisent aussi par un vaste plan d'économies d'énergie touchant tous les domaines.»



ALAIN CLAMOUSE
MAIRE ADJOINT AUX
BÂTIMENTS COMMUNAUX,
AUX ESPACES VERTS
ET À LA LOGISTIQUE

✓ Espaces verts

MOINS D'EAU, MOINS DE PESTICIDES

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Ville n'utilise plus de pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces -hors stades et cimetières pour des raisons techniques. La requalification de la majorité des espaces verts a été effectuée pour limiter au maximum les besoins des plantes et arbustes en eau.



FORMATION JARDINIER AMATEUR

Un cycle de formation existe depuis 2016 pour que les Védasiens abordent sereinement l'interdiction d'utiliser des pesticides à compter du 1^{er} janvier 2019.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Lampes à LED pour les feux tricolores, lampes au sodium pour l'éclairage public, horloges astronomiques en remplacement de cellules photoélectriques, dispositif gagnant/gagnant pour limiter les consommations dans deux écoles primaires, renforcement de l'isolation dans les bâtiments municipaux... l'ensemble des actions menées a été reconnu par le Prix énergies citoyennes puisque la Ville est arrivée en finale de la compétition.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Depuis trois ans, la Ville décroche chaque année le 1^{er} prix de sa catégorie récompensant la qualité de sa démarche et des aménagements paysagers.



**ESPACES VERTS
MOINS D'EAU,
MOINS DE PESTICIDES**

ACTION SOCIALE

« Nous sommes très vigilants et très impliqués dans les processus d'attribution des logements sociaux pour permettre au maximum de Védasiens de pouvoir rester ou revenir s'installer sur la commune. Nous faisons tout pour que l'accroissement du parc immobilier sur notre territoire constitue une opportunité pour les Védasiens de rester dans leur commune.»



ARLETTE VESSIOT

MAIRE ADJOINT À L'ACTION
SOCIALE ET À LA SOLIDARITÉ

✓ **Actions sociales AU QUOTIDIEN**

Le CCAS assure bien entendu l'aide sociale légale et une aide financière en direction des plus démunis. Depuis 2014, la Ville a décidé d'élargir le public bénéficiaire des chèques loisirs et réévaluer ainsi les montants attribués afin de permettre au plus grand nombre de profiter des activités proposées par les associations védasiennes. Un Noël solidaire a aussi été mis en place.

✓ **LES VÉDASIENS et le logement social**

Le travail intensif effectué en commission d'attribution est payant : 65% des logements sociaux construits sur le territoire depuis 2014 sont occupés par des personnes ayant un lien direct avec la commune (elles habitent déjà à Saint Jean de Védas, elles y ont grandi, leurs parents y habitent...)

✓ **Création D'UN LOGEMENT DE SECOURS**

En 2016, la Ville a mis en place un logement de secours destiné aux personnes et aux familles soudainement privée de logements (inondation, incendie, violences conjugales...).



RUE GARCIA LORCA

VOIRIE



RUE DE LOUN



Notre action s'articule autour de trois axes :

1. Conservation de notre patrimoine routier par des actions préventives et par une remise en état des chaussées adaptée au cas par cas.
2. Amélioration de la circulation et sécurisation des piétons et des cyclistes.
3. Réflexion et programmation des travaux en intégrant l'évolution de la circulation dans chaque quartier.»



HENRI FONTVIEILLE

MAIRE ADJOINT À L'URBANISME, AUX DÉPLACEMENTS, À LA VOIRIE ET AUX RÉSEAUX

Un programme VOIRIE ANNUEL AMBITIEUX

Le transfert de la compétence voirie à la Métropole de Montpellier n'empêche nullement les travaux d'entretien des rues et trottoirs de la commune ! La Ville possède une enveloppe financière annuelle et ce sont les élus de Saint Jean de Védas qui décident de son utilisation.

À chaque fois que cela est possible, des espaces partagés piétons et cycles ont été créés et il a été procédé à l'enfouissement des réseaux.



CRÉATION DE ZONES BLEUES

Pour faciliter le stationnement en centre ville et dans certaines zones résidentielles, la Ville a décidé de limiter la durée de stationnement. Pour maintenir la gratuité, c'est le principe de la zone bleue qui a été adopté.



PROJETS ABANDONNÉS : POURQUOI ?

CHEMIN DES OLIVIERS

La rénovation de cette voie a été étudiée par une assistance à maîtrise d'ouvrage. S'est alors posée la question de l'assainissement non collectif (compétence Métropolitaine) dépendant de la création ou non de la ligne 5. En l'état actuel, il n'est donc pas possible de réaliser les travaux initialement prévus en 2014.

ENROCHEMENTS CHEMIN DE LA FERMAUDE

Une reprise partielle du chemin a été effectuée mais la question des enrochements posent un certain nombre de problèmes techniques important. Le surcoût est énorme pour les finances de la ville. Le projet a donc été abandonné.

ALLÉE DU BOIS 

ALLÉE JOSEPH CAMBON 

ALLÉE DU VAL
DES GARRIGUES 

CHEMIN DE LA COMBE 

CHEMIN DU PUECH LONG 

IMPASSE MARC SEGUIN 

IMPASSE DES GLYCINES 

IMPASSE DU PIOCH 

PLACETTE RUE DES ORTS 

PLAN DES PASTOURELLES 

RUE ALEXANDRE FLEMING 

RUE DES ASPHODÈLES 

RUE DE LA FOUGASSE 

RUE GARCIA LORCA 

Axe important de la ville desservant trois écoles, un collège et un gymnase, la rue Garcia Lorca a entièrement été refaite et sécurisée. Les travaux se sont achevés en 2015.

RUE JEAN BÈNE 

RUE DE LOUN 

Enfouissement des réseaux, création de trottoirs larges, chaussée neuve, intégration d'espaces verts et de places de stationnement.

RUE DE LA MAMÈCHE 

RUE DES PEUPLIERS 

RUE DE SIGALIÈS 

RUE THÉOPHRASTE
RENAUDOT 

RUE PIERRE ET MARIE CURIE 

RUE DU TOURTOUREL - RUE
DES FRÊNES 

Contre les malfaçons que les riverains avaient eu à subir lors de la requalification de ces deux voies, la commune avait fait un recours juridique. Le tribunal a donné raison à la Ville et a condamné le bureau d'études à prendre en charge financièrement une bonne partie des travaux de reprise.

ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

✓ *Clinique Saint Jean* ET PÔLE DE CONSULTATION

Cinq ans de travail acharné auront été nécessaires pour faire venir sur notre territoire cette prodigieuse offre de santé pour les Védasiens. Les premiers travaux commencent en mai 2017 et concernent la création du bassin hydraulique qui permettra de réguler l'ensemble des désordres du bassin versant.

➤ LUTTE CONTRE LA SURDENSIFICATION

Le cadre légal de la loi Alur entraîne une densification excessive de notre ville. Très vite, la municipalité s'est dotée d'une charte de l'urbanisme pour permettre un développement plus harmonieux et a mené des négociations avec les promoteurs pour infléchir les projets. Pour limiter l'urbanisation dans les zones résidentielles de manière forte, une modification du PLU est menée. L'enquête publique indispensable à cette action forte commencera ce printemps 2017.

✓ *Roque Fraïsse*

Initié par la municipalité précédente au début des années 2000, le quartier a accueilli ses premiers habitants en 2015. Un travail constant est mené avec la SERM, titulaire du contrat d'aménagement, pour que les espaces urbains créés soient de grande qualité.

➤ HYDRAULIQUE

Bassin de rétention hydraulique à La Combe.
Bassin de rétention secteur les Jasses.
Reprise du réseau pluvial de l'avenue Clemenceau.

➤ ARRIVÉE DE LA FIBRE

Les études techniques sont finies et les premières armoires de rue ont été placées par la société SFR. Les premiers habitants seront raccordés en 2018.

✗ PROJETS ABANDONNÉS : POURQUOI ?

BASSIN DE RÉTENTION ET PLUVIAL DU QUARTIER DES ROUDÈRES
PLUVIAL RUE FON DE L'HOSPITAL
Les baisses de dotations de l'Etat ont entraîné le report de ces travaux à une date ultérieure.



DÉPLACEMENTS



La question des déplacements est complexe pour une Ville car elle implique l'intervention de nombreuses autres institutions. Nous effectuons donc un travail constant de lobbying auprès de la Métropole, du Conseil départemental ou encore de l'État. Nos deux priorités sont de fluidifier la circulation en gérant le trafic local et le trafic de transit d'un côté et de favoriser et sécuriser les modes doux de l'autre.»

HENRI FONTVIEILLE

MAIRE ADJOINT À L'URBANISME, AUX DÉPLACEMENTS, À LA VOIRIE ET AUX RÉSEAUX



ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENT (PLD)

Visant à améliorer les déplacements dans la ville, le PLD a été présenté en réunion publique le 15 novembre 2016. Issu d'un diagnostic précis, le plan d'actions permet de penser la circulation de tous les modes de transport sur les années futures. Il sera concrétisé par un plan de circulation.



CONTOURNEMENT OUEST DE MONTPELLIER (COM)

Évoqué depuis 1995, le COM a enfin connu une avancée significative en 2016 suite à l'action conjointe des maires et de la Métropole. La phase de concertation s'est terminée le 30 octobre 2016. Les premiers travaux pourraient débuter dès 2020.



ONDE VERTE SUR LA RD613

La Ville a revu entièrement les durées des feux tricolores pour améliorer la fluidité du trafic sur cet axe important.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

« Nous avons effectué de grosses réparations, visibles par tous. Mais il est important de savoir que tous les jours, les agents des services techniques travaillent à l'entretien, à la réparation ou l'amélioration de l'ensemble des bâtiments communaux. Un travail parfois peu visible pour les habitants mais essentiel pour préserver notre patrimoine bâti.

ALAIN CLAMOUSE

MAIRE ADJOINT AUX BÂTIMENTS COMMUNAUX, AUX ESPACES VERTS ET À LA LOGISTIQUE

✓ *Réhabilitation* DU DOMAINE DU TERRAL

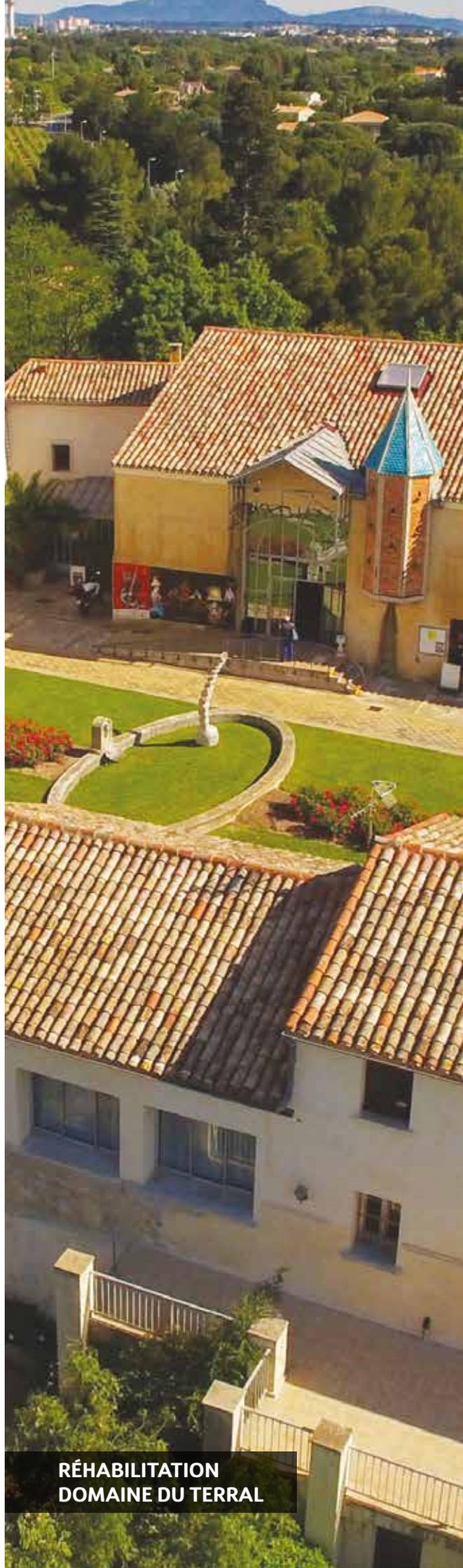
Tous les éléments vieillissants de la charpente et de la couverture ont été changés, tout comme l'ensemble des menuiseries dégradées qui a été remplacé.

✓ TOITURE CENTRE JEUNESSE
Le toit et son étanchéité ont été entièrement refaits en 2016.

✓ CENTRE DE LOISIRS
L'ancienne couverture a été déposée pour une reprise complète de l'étanchéité début 2017.

✓ RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE VENDÉMIARE
Toute la couverture est neuve depuis 2015.

✓ DE MULTIPLES TRAVAUX
Des centaines de travaux d'aménagements ont eu lieu parmi lesquels on peut noter : peinture et étanchéité des façades du Centre technique municipal, reprise de la toiture de l'église, réfection de la toiture du club house du local abritant le club de basket, travaux de mise en conformité des gymnases, création de rampes d'accessibilité aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite, etc.



**RÉHABILITATION
DOMAINE DU TERRAL**

LES FINANCES



En matière budgétaire, notre ligne est claire et intangible : nous n'augmentons pas les taux d'imposition, nous maîtrisons l'endettement, nous maintenons un haut niveau d'investissements et des services publics de qualité. Malgré le contexte national défavorable, nous poursuivons notre action grâce à une gestion rigoureuse, efficace et tournée vers l'action.»



SÉBASTIEN NENCIONI

MAIRE ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES



STABILITÉ FISCALE

C'est simple : depuis huit ans, la municipalité n'a pas augmenté les taux d'imposition !



OPTIMISATION DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS

Réalisé en 2014, le dialogue de gestion pour optimiser les services publics a permis de dégager près de 100 000 € d'économies annuelles. En 2016, un nouveau règlement intérieur pour les agents de la collectivité a été élaboré afin de respecter l'évolution réglementaire et le contexte contraint des finances.

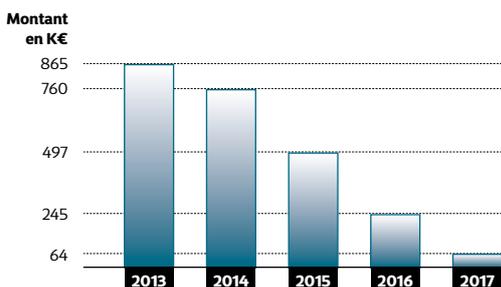


REFONTE DE LA POLITIQUE TARIFAIRE DES SERVICES PUBLICS

Les tarifs de certains services publics ont été remis à plat en 2015 pour plus de justice fiscale, plus de justice sociale, plus de mixité et un meilleur équilibre de tarifs entre les différents services. Le référentiel est désormais le rapport entre le coût du service et le tarif appliqué.

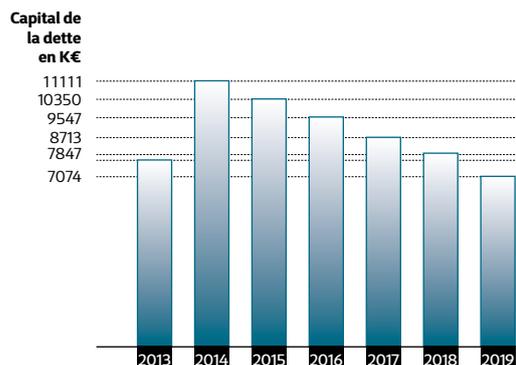
BAISSE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Les lois de finances successives de l'État se sont traduites chaque année par une baisse importante des dotations versées aux communes. La Ville de Saint Jean de Védas connaîtra ainsi 4 millions d'euros de recettes en moins à l'échelle du mandat. D'où l'importance capitale d'une gestion maîtrisée.



MAINTIEN D'UN NIVEAU D'ENDETTEMENT BAS

Le niveau d'endettement de la commune en 2019 sera équivalent à celui de 2013. L'emprunt réalisé en 2014 sera intégralement absorbé par le remboursement progressif du capital total.



PLUS PROCHES DE VOUS

« Être élu, ce n'est pas seulement rester à son bureau ! C'est être sur le terrain, aux côtés des habitants. »

ISABELLE GUIRAUD
MAIRE

✓ RÉUNIONS DE QUARTIER
Plus de 500 Védasiens sont venus échanger en 2016 lors des huit réunions de quartier organisées par la Ville.

✓ DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES ANNUELLES
Vœux en décembre, réunion publique en mai : deux moments importants pour s'informer, dialoguer, échanger avec vos élus sur la ville.

✓ ADMINISTRATION : MODERNISATION DES PROCÉDURES
Pour simplifier les procédures, les inscriptions aux services publics et le paiement en ligne (ou par prélèvement automatique) sont désormais possibles par internet via le portail citoyen.

✓ RÉFECTION DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
Première porte d'entrée pour les Védasiens, l'accueil de la mairie méritait de faire peau neuve afin d'améliorer la qualité du service. Deux bureaux supplémentaires cloisonnés permettent d'assurer la confidentialité des échanges le cas échéant.

✓ CRÉATIONS DES ÉLUS *de proximité*

Des élus référents par quartier ont été mis en place en 2016 afin d'assurer à tous les Védasiens des interlocuteurs de proximité.

QUARTIER 1

CENTRE-VILLE

Roselyne Favre-Mercuret
r.favre-mercuret@saintjeandevedas.fr

QUARTIER 2

ORTET / LOU PLANAS / LES CÔTEAUX

Marie-Françoise Lopez et Benjamin Le Blévec
mf.lopez@saintjeandevedas.fr
b.leblevec@saintjeandevedas.fr

QUARTIER 3

TERRAL / MARQUEROSE / HAUTS DE SAINT JEAN

Alain Clamouse
a.clamouse@saintjeandevedas.fr

QUARTIER 4

LES PRÈS / MAMEREMONTE

Jean-François Paintrand
jf.paintrand@saintjeandevedas.fr

QUARTIER 5

ROUDÈRES / SIGALIÈS

Sylvie Renard
s.renard@saintjeandevedas.fr

QUARTIER 6

SAINT JEAN LE SEC / CAYENNE / VAL DE LA COMBE / LA LAUZE

José Trindade
j.trindade@saintjeandevedas.fr

QUARTIER 7

ROQUE FRAÏSSE / PEYRIÈRE / CONDAMINE / RIEUCOULON

Isabelle Fassio et Daniel Scialom
i.fassio@saintjeandevedas.fr
d.scialom@saintjeandevedas.fr

QUARTIER 8

LA FERMAUDE / LA COUSTAUDE / LOUISE MICHEL

Amélie Auriac et Sylvie Vacquie
a.auriac@saintjeandevedas.fr
s.vacquie@saintjeandevedas.fr



TRIBUNE LIBRE

Majorité municipale

UN BILAN ASSUMÉ

Depuis 3 ans, la majorité municipale agit avec détermination pour améliorer la vie quotidienne de chacun.

Responsabilité : dans un contexte particulièrement contraint avec la baisse drastique des dotations d'Etat, nous n'avons pas cédé à la facilité du recours à l'impôt ou de l'endettement. Au contraire, nous avons encore renforcé notre rigueur de gestion, sans pénaliser ni les services publics, ni le soutien à la vie associative, ni les investissements.

Action : cantine, local ALP, terrain synthétique, patrimoine, PAPPH, voirie : beaucoup a été fait. Et d'importants projets seront réalisés d'ici la fin du mandat : vidéoprotection, jardins familiaux, Clémenceau, Roudères, groupe scolaire, rénovation de la salle des granges...

Vision : nous voulons pour notre commune un développement harmonieux, un bon cadre de vie. Nous agissons au maximum pour faire avancer la problématique des transports. De même, face à la densification qui nous a été imposée par la loi, nous nous dotons d'outils pour en éviter les excès. Sérénité : notre équipe municipale est soudée. Elle est à votre écoute. Notre commune est entendue par toutes les institutions partenaires.

Face à certaines oppositions stériles, perdues dans leurs anathèmes grossiers et ridicules, nous assumons pleinement notre démarche portée par une vision et faite de responsabilité, d'action et de sérénité.

Pour Saint Jean de Védas et pour chaque Védasien.

Opposition

Bilan ATLAN? Urbanisation modérée au Puits de Gaud et Place de l'Ortet, tous les équipements publics actuels utiles aux vedasiens. Bilan GUIRAUD? Urbanisation Roque Fraisse, dégradation du cadre de vie. Tout est dit!

JACQUES ATLAN

Texte non parvenu

PHILIPPE CARABASSE

Texte non parvenu

ALAIN DELON

Texte non parvenu

CATHERINE ESCRIG

Texte non parvenu

VÉRONIQUE FABRY

Texte non parvenu

MARIE-LINE SALOMON

Une gestion municipale rigoureuse mais qui subit trop la loi des promoteurs et de la SERM. Au Conseil, J'OSE porter une voix différente et j'étais SEUL à voter contre l'autoroute supplémentaire en bas du Terral.

PHILIPPE VERNAY

LE POINT SUR

LES ENGAGEMENTS DE CAMPAGNE 2014

-  Fait
-  En cours ou programmé
-  Réalisation partielle ou différente
-  Abandonné

ENFANCE - JEUNESSE

- Construction d'un bâtiment dédié à l'ALP à Louise Michel 
- Création d'une nouvelle cantine à René Cassin 
- Construction d'une passerelle à Louise Michel 
- Rénovation des sanitaires à René Cassin 
- Sécurisation de la cours de récréation à Louise Michel 
- Équipement pour la cantine des Escholiers 
- Informatique : dotation de chaque classe élémentaire d'un ordinateur
chaque école tablettes numérique 
- Tarification liée au quotient familial restauration scolaire et périscolaire 
- Rénovation de l'aire de jeux du Terral 
- Rénovation de l'aire de jeux située à René Cassin 
- Création d'une aire de jeux à l'Ortet → réhabilitation complète de l'Ortet à faire avant 

CULTURE ET FESTIVITÉS

- Réhabilitation entière du domaine du Terral (réhabilitation partielle) 
- Aménagement patio de la médiathèque 
- Rénovation complète de la salle des Granges (en cours d'étude) 
- Aménagement d'une galerie d'exposition au Chai du Terral 

SPORTS ET ASSOCIATIONS

- Transformation du terrain stabilisé en terrain synthétique au stade Vidal 
- Rénovation de 5 courts de tennis 
- Gymnase près de Louise Michel → création nouveau groupe scolaire à la place 
- Espace VTT à la Peyrière (lieu modifié) 
- Plexiglas au gymnase Mirallès 
- Parcours santé à la Mosson (déplacé Plaine de La Capoulière) 
- Mise en place de panneaux numérique dans la ville 
- Révision des modalités d'attribution des subventions avec enveloppe
pour activités associatives courantes et enveloppe pour projets particuliers 

SÉCURITÉ

- Extension de la vidéo protection 
- Accroissement des effectifs de police municipale (+1 en 2014), +1 d'ici la fin du mandat 
- Mise en oeuvre d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
=> réflexion amorcée sous l'égide de 3M 

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires ✓
- Plan de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments municipaux ↗
- Réduction consommation énergétique de l'éclairage public ↗
- Extension des horaires d'ouvertures du parc du Terral → essai mais ne fonctionne pas ✗

VOIRIE

- Création de zones bleues pour faciliter le stationnement ✓
- Avenue Clemenceau ↗
- Rue des Roudères, rue du Loun, rue des Jasses ✓
- Rue du Tourtorel - rue des Frênes (procédure juridique) ✓
- Allée du Bois ✓
- Rue Garcia Lorca ✓
- Avenue Jean Bène ✓
- Chemin des oliviers (études AMO, ligne 5) ✗
- Allée Joseph Cambon ↗
- Rue des Asphodèles ✓
- Chaussée rue de Sigaliès ✓
- Rue de la Combe ✓
- Allée du Val des Garrigues ✓
- Placette rue des Orts ✓
- Réparations rue Théophraste Renaudot ✓
- Impasse Marc Sangnier ✓
- Rue Pierre et Marie Curie, rue Alexandre Fleming (réparation partielle) ↗
- Rue des écoles, passage de la Mairie, rue Donnat, rue Pasteur ↗
- Enrochements chemin de la Fermaude ✗
- Impasse Venterel et accessibilité lotissement les coteaux ✗

DÉPLACEMENTS

- Contournement de Montpellier ↗
- Réalisation et mise en oeuvre progressive du Plan d'accès à la voirie et aux équipements publics pour personnes à mobilité réduites ↗
- Création espaces partagés piétons et cycles et enfouissement des réseaux ↗
- Création d'une piste cyclable vers la mer en lien avec le Conseil Général ✗

AMÉNAGEMENT URBAIN

- Réalisation d'un plan local de déplacement ✓
- Clinique Saint Jean ✓
- Adoption de la révision générale du PLU (métropole) → modification simplifiée du PLU ↗
- Réaménagement de l'espace convivial de la Mosson → aménagement plaine de la Capolière ↗
- Choix de l'emplacement de la future salle polyvalente ↗

PLUVIAL

- Bassin rétention la combe ✓
- Bassin de rétention et pluvial du quartier des Roudères ✗
- Bassin de rétention les Jasses ↗
- Pluvial rue fon de l'Hospital ✗

FINANCES

- Stabilité fiscale ✓
- Maintien d'un niveau d'endettement bas ✓
- Stabilité du périmètre des services publics ✓
- Situation financière saine ✓

An aerial photograph of a residential neighborhood. The scene shows a central road lined with trees and houses with various roof colors. The sky is clear and blue. A semi-transparent teal banner with a dashed white border is overlaid on the bottom half of the image, containing white text.

QUELS PROJETS POUR 2017-2020 ?
RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
MARDI 16 MAI - 18H30
SALLE DES GRANGES